basses soumissions reçues par le gouvernement conservateur !

C'est cependant devant ces chiffres que messieurs MacKenzie et Laurier accusent le gouvernement conservateur d'avoir, sur des contrats de $20,000,000, fait perdre au pays $2,000,000 en n'acceptant pas les soumissions les plus basses.

Eh bien, messieurs, si je me sers du même raisonnement contre le gouvernement libéral, je puis affirmer que, sur les contrats au montant de $19,000,000 que M. Mackenzie a accordés depuis son entrée au pouvoir, il a fait perdre au pays $3,990,000, qu'il n'eût pas fait perdre, s'il eût accepté la soumission la plus basse et n'eût pas elevé le prix des soumissions en exigeant un dépot de 5 par 100, et la forfaiture d'une somme de $1000 à $3,000 dans le cas de non-acceptation d'un contrat par un soumissionnaire.

M. Mackenzie et M. Laurier blâment beaucoup le système suivi par le gouvernement conservateur, au sujet de la demande et de l'acceptation des soumissions pour travaux publics, et tous deux élèvent jusqu'aux nues le système *perfectionné* du gouvernement libéral. Ce qu'ils condamnent surtout, c'est que la soumission la plus basse n'ait pas toujours été acceptée.

Voyons comment M. Mackenzie et son gouvernement ont procédé dans certains cas, et prenez pour exemple les soumissions que nous venons de mentionner.

Ainsi, qu'est-il arrivé pour la 5e section ?

Les cinq premières soumissions pour cette section étaient comme suit :

1è soumission	.....	$314,465
2me "	.....	333,760
3me "	.....	340,815
4me "	.....	345,592
5me "	.....	352,000

Les deux premiers soumissionnaires ayant retiré leurs soumissions, parce qu'ils avaient accepté deux autres sections, les 3es soumissionnaires (Macdonald et Tabb) auraient dû recevoir le contrat, mais M. MacKenzie les a mis de côté, ainsi que les 4es soumissionnaires A. P. Macdonald et Cie.

Quelles pouvaient être les raisons de mettre ces soumissionnaires de côté ?

Je ne connais pas Messieurs Macdonald et Tabb. Mais je connais bien M. A. P. Macdonald, et il eût été un excellent contracteur. C'est du reste ce que M. MacKenzie lui-même reconnait, puisque l'an dernier il lui offrait le contrat d'une section du chemin de fer du Pacifique pour $1,500,000.

Néanmoins M. MacKenzie, sans ordre en conseil, a méconnu les droits de MM. A. P. Macdonald et Cie., et a accordé le contrat à MM. Merrick et Manning de Toronto qui étaient les *cinquièmes* soumissionnaires.

Prenez maintenant la 7e section.

Les 4 plus basses soumissions pour cette section étaient les suivantes :

1ère soumisson :	.....	$283,935
2e "	.....	298,280
3e "	.....	306,205
4e "	.....	327,580

Le premier et le 2e soumissionnaires ont reçu tous deux l'offre d'une autre section. Le troisième soumissionnaire a reçu deux autres contrats et a reçu l'offre d'un troisième, mais il ne pouvait avoir cette 7e section ! Elle a été accordée aux 4es soumissionnaires MM. Higgins et Sullivan, moyennant $43,645 de plus que le plus bas soumissionnaire !

Et sans parler pour le moment de la 13e section, venons-en à la 14e, et nous trouvons que les 2 plus basses soumissions étaient comme suit :

1ère soumission :	.....	$292,395
2e "	.....	321,972

Que fait ici le Ministre des Travaux Publics ? Il offre au plus bas soumissionnaire deux autres sections, et il accepte la seconde soumission qui était celle de M. *John Brown*, moyennant $29,577 de plus que la plus basse soumission.